



Pomme de terre

N°13
19/06/2018



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëlie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
o.brav@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°13 du 19/06/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre

- **Situation générale :**

Poursuite et fin des arrachages sur l'Île de Ré.
Tubérisation en cours sur le Sud Aquitaine.
Floraison sur la plupart des parcelles du Limousin.

- **Mildiou :**

La pression semble un peu retombée par rapport à la semaine dernière mais demeurez vigilants. Les remontées du terrain signalent de nouveaux foyers (Landes, Limousin).

- **Rhizoctone :**

Des symptômes sont notés à l'agréage sur l'Île de Ré.

- **Doryphores :**

Les larves sont toujours visibles et très actives à cette période. Des dégâts importants sont signalés par endroits. Sur l'Île de Ré où la majorité des parcelles a été arrachée, il subsiste un risque pour les plantations tardives.

- **Taupins :**

Des dégâts sont notés sur les chaînes de tri de l'Île de Ré.

Pomme de terre

• Situation générale

Ile de Ré : La grande majorité des pommes de terre a été arrachée ; il ne reste plus que les plantations de primeurs tardives et quelques parcelles destinées à un créneau « été » (stade levée). L'enherbement est très conséquent sur certaines parcelles, surtout daturas, ravenelles et matricaires.

Aquitaine (Marmandais, Landes) : Les pommes de terre sont toutes au stade de tubérisation mais les situations sont différentes selon les débouchés : les défanages vont démarrer pour les primeurs.

Limousin : Les situations sont diverses. La majorité des parcelles sont en fleurs.

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Éléments de biologie : Les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Les conditions climatiques idéales pour la formation des spores sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (températures comprises entre 3 et 26°C avec un optimal de 18 à 22°C). La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3 et 30°C (optimal de 8 à 14°C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10 et 25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2°C) ou bien, à l'inverse, supérieures à 30°C, limitent ou bloquent le développement du champignon.

Seuil indicatif de risque : Les périodes à risque sont définies par le modèle épidémiologique MILEOS® qui simule le développement du mildiou en s'appuyant sur les données des stations météorologiques (température et hygrométrie) et fait la distinction entre variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Ile de Ré : Une grande partie des parcelles étant arrachée, il n'est pas observé de nouveau foyer. Le modèle MILEOS® continue d'indiquer un risque important sur les 3 stations.

Evaluation du risque Ile de Ré au 19/06/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				18/06	17/06	16/06	15/06	14/06	13/06
Ars-en-Ré	Favorables	VS, VI, VR	12.8 mm	X			X		
Bois-Plage-en-Ré	Favorables	VS, VI, VR	13.0 mm	X					X
Ste-Marie-de-Ré	Favorables	VS, VI, VR	12.6 mm	X			X	X	

Limousin : Des symptômes sur feuilles sont signalés sur plusieurs parcelles du réseau. Quant au modèle MILEOS®, il ne signale de risque mildiou qu'à Lubersac mais encourage à la vigilance ailleurs et continue d'afficher des réserves de spores élevées.

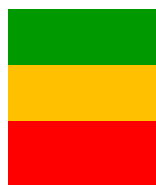
Evaluation du risque Limousin au 18/06/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur période précédente (variétés sensibles)					
				17/06	16/06	15/06	14/06	13/06	12/06
Coussac-Bonneval	Assez favorables		2.5 mm		X				
Dun-le-Palestel	Assez favorables		2.0 mm		X				
Lubersac	Favorables	VS, VI, VR	1.0 mm		X			X	
Objat-Voutezac	Favorables		1.6 mm						
Verneuil-sur-Vien.	Favorables		12.0 mm		X	X		X	

Aquitaine : Plusieurs foyers de mildiou continuent d'être observés dans le Marmandais. Un nouveau foyer est signalé dans les Landes. Le modèle MILEOS® ne signale plus de risque ce début de semaine excepté sur le secteur d'Estibeaux.

Evaluation du risque Aquitaine au 19/06/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				18/06	17/06	16/06	15/06	14/06	13/06
Duras	Assez favorables		1.0 mm	X			X	X	
Estibeaux	Favorables	VS, VI, VR	40.4 mm	X	X	X			X
Hourtin	Pas favorables		5.2 mm						
Labouheyre	Pas favorables		1.0 mm	X					
Parentis-en-Born	Assez favorables		2.0 mm						



Pas de risque

Vigilance

Risque selon sensibilité variétale (VS variété sensible ; VI variété intermédiaire ; VR variété résistante)

Evaluation du risque : D'après MILEOS®, la pression semble un peu retombée par rapport à la semaine dernière et par ailleurs Météo France annonce du beau temps sec pour toute la fin de semaine, ce qui devrait ralentir la progression du champignon. Il demeure cependant un risque sur certains secteurs de Nouvelle-Aquitaine. La vigilance reste de mise.

• Alternariose (*Alternaria solani* et *Alternaria alternata*)



Limousin : Des taches sur feuilles continuent d'être observées sur une parcelle (plantation précoce).

Evaluation du risque : L'extension de cette maladie est favorisée par l'alternance de périodes sèches et humides et par les situations de stress. Certaines variétés sont plus sensibles.

• Rhizoctone brun

Éléments de biologie : Le rhizoctone brun est une maladie qui provoque des dommages variés à différents stades du cycle de végétation de la pomme de terre et dont l'agent responsable est un champignon du sol : *Rhizoctonia solani*. Ce champignon est très polyphage et se développe également sur de très nombreuses cultures (maïs, betterave, tomate, haricot, luzerne et même sur certaines adventices comme les chénopodes ou les amarantes). Le champignon se conserve dans le sol jusqu'à 30 à 40 cm de profondeur sous forme de sclérotés ou en saprophyte sur les débris végétaux. Son développement optimum se situe entre 18 et 25°C mais s'active dès 4-5°C. En production de pomme de terre, AG3 est le principal groupe d'anastomose (AG's) produisant des sclérotés sur les tubercules de pomme de terre.

Mesures prophylactiques en fin de campagne :

- Défanage : Ecourter le délai défanage-récolte (maximum trois semaines). Privilégier un défanage mécanique avec arrachage des fanes
- Post-récolte : Réaliser régulièrement des travaux superficiels de manière à éliminer les repousses et les adventices. Planter la culture suivante sans labour



Ile de Ré : Sur la chaîne de conditionnement de la coopérative, plusieurs lots présentent des altérations liées au rhizoctone brun, sous différentes formes (crevasses, sclérotés, perforations, déformations). Le taux de tri est variable d'un lot à l'autre : de quasi absence à 15%.

Evaluation du risque : Les conditions de l'année sont favorables à ce champignon qui occasionne surtout des pertes les années fraîches et humides. Le risque doit s'évaluer à la parcelle en fonction des dégâts observés précédemment, de la rotation, des conditions de sol à la plantation....

- **Taupins**

Ile de Ré : Sur la chaîne de conditionnement de la coopérative, plusieurs lots présentent des perforations de taupins avec des taux de déchets allant de 0 à 15%.

Evaluation du risque : Le risque est fortement lié aux populations présentes dans le sol et aux stades larvaires plus ou moins voraces. En général les parcelles à rotations longues sont les plus concernées (présence d'un couvert végétal favorable aux pontes).

- **Doryphore (*Leptinotarsa decemlineata*)**

Ile de Ré : La pression ne subsiste que sur les plantations tardives.

Aquitaine : Les larves sont toujours visibles et actives dans les parcelles.

Limousin : A cette période, on peut observer tous les stades : adultes, œufs, larves L1 à L4. Les larves sont très actives et ont occasionné de gros dégâts sur certaines parcelles.

Evaluation du risque : Le risque doit s'évaluer à la parcelle. Il est important dès les premières éclosions car les larves consomment rapidement et voracement les feuilles.

- **Pucerons**

Limousin : Aucun individu n'est signalé ce début de semaine.

Evaluation du risque : En culture de plein champ, les pucerons occasionnent peu de dégâts. Par contre ils jouent un rôle majeur dans la transmission de nombreux virus.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".